

La Roche-sur-Yon, le lundi 16 février 2026

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées
Hôtel de Ville et Agglomération
Place du Théâtre
BP 829
85021 La Roche-sur-Yon
Tel : 02 51 47 47 47

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 12 FÉVRIER 2026

LISTE DES DELIBERATIONS

1 MODIFICATION DES STATUTS DE LA SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Yannick David

Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver la modification des statuts de la SPL Destination La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 43 VOIX POUR,

2 CONVENTION DE TRANSFERT DE GESTION DE DEUX AUVENTS SITUES SUR LES ABORDS DU STADE DE FOOTBALL SUR LA COMMUNE DE LA CHAIZE LE VICOMTE EN VUE DE LA REALISATION ET DE L'EXPLOITATION D'UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAIQUE

Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau

La Communauté d'Agglomération s'est ainsi associée avec la société d'économie mixte Vendée Energie, pour créer la société par actions simplifiée ROCHE AGGLO ENERGIES, chargée de développer, réaliser et exploiter des unités de production d'énergie renouvelable sur le territoire de La Roche sur Yon Agglomération.

Cette société a vocation à se voir confier des autorisations domaniales, sur le fondement de l'article L. 2122-1-3 2° du Code général de la propriété des personnes publiques.

C'est dans ce contexte que le Propriétaire a souhaité transférer la gestion de deux auvents à construire, situé sur les abords du stade de football, sur la commune de LA CHAIZE-LE-VICOMTE, afin d'y installer un équipement photovoltaïque pour produire et commercialiser de l'électricité. Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention de transfert de gestion.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 43 VOIX POUR,

3 VENDÉE EAU - GESTION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - CONVENTIONS DE FACTURATION ET DE RECOUVREMENT DE LA REDEVANCE ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes des conventions.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 43 VOIX POUR,

4 MISE A DISPOSITION D'AGENTS DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION AUPRES DE STRUCTURES EXTERIEURES AU TITRE DE 2026

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Conformément à la réglementation, il est proposé aux membres du Conseil communautaire de prendre acte des différentes mises à disposition de personnels de l'Agglomération auprès de structures extérieures, au titre de 2026.

PREND ACTE

5 PROCEDURE INTERNE DE SIGNALEMENT ET DE TRAITEMENT DES VIOLENCES SEXISTES, SEXUELLES, MORALES OU DISCRIMINATOIRES AU TRAVAIL

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte de la procédure interne de signalement et de traitement des violences sexistes, sexuelles, morales ou discriminatoires au travail.

PREND ACTE

6 ELECTIONS PROFESSIONNELLES DE 2026 - CREATION D'INSTANCES CONSULTATIVES DU PERSONNEL COMMUNES ET MISE EN OEUVRE DU VOTE ELECTRONIQUE

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé au Conseil communautaire que les instances consultatives pour le personnel soient communes à la ville de La Roche-sur-Yon, au Centre Communal d'Action Sociale, à la Communauté d'Agglomération de La Roche-sur-Yon et au Centre Intercommunal d'Action Sociale de La Roche-sur-Yon Agglomération, que ces instances soient placées auprès de La Roche-sur-Yon Agglomération qui organisera les élections professionnelles de 2026, avec le maintien du paritarisme numérique au sein des instances. Il est également demandé la mise en place d'un système de vote électronique pour les élections professionnelles 2026 en retenant un prestataire spécialisé.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

7 FOURNITURE ET GESTION DE TITRES REPAS DEMATERIALISES - CONVENTION RESAH

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Dans le cadre du renouvellement du marché relatif à la fourniture et la gestion de titres repas dématérialisés, La Roche-sur-Yon Agglomération souhaite contracter avec la centrale d'achat du RESAH. Il est demandé au Conseil communautaire d'autoriser la signature de la convention avec le RESAH dans le cadre de cette prestation.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

8 SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS - ACCEPTATION D'UN DON DE MATERIEL DU DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Rapporteur : Monsieur Jacky Godard

Il est proposé au Conseil communautaire d'accepter de la part du Département de la Vendée un don de matériel à destination des associations du territoire.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

9 SECTEUR DE LA MALBOIRE - PERMIS D'AMENAGER NORD OUEST - DECLARATION DE PROJET

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

Afin de mener à bien le projet global du futur pôle d'activités de la Malboire, des acquisitions foncières sont nécessaires. Une procédure de DUP a donc été enclenchée lors du conseil communautaire du 6 mars 2025.

Le préfet de la Vendée, en date du 23 juillet 2025, a prescrit l'ouverture de l'enquête publique unique préalable à la DUP, l'enquête parcellaire et le permis d'aménager qui se sont déroulées du 26 août 2025 au 24 septembre 2025. Le commissaire enquêteur dument désigné par le Tribunal Administratif a remis son rapport, ses conclusions et l'avis favorable le 24 novembre 2025.

Il est proposé au conseil communautaire de se prononcer sur la déclaration de projet afin de continuer la procédure de DUP avant que le préfet de la Vendée ne prononce la déclaration d'utilité publique et l'arrêté de cessibilité.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

10 SECTEUR DE LA MALBOIRE - ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ - APPROBATION DU DOSSIER DE REALISATION

Rapporteur : Monsieur Thierry Ganachaud

Afin de mener à bien le projet de zone d'activités sur le site de la Malboire, un schéma global a été étudié sur l'ensemble du pôle métropolitain. L'aménagement de ce site se fera par le biais de 2 outils opérationnels : un permis d'aménager sur la partie au Nord du chemin Napoléon (appelé Malboire Nord-Ouest) et une ZAC (ZAC Malboire) sur le reste du site.

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver le dossier de réalisation de la ZAC.

Ce dossier est composé comme suit :

1. Le rapport de présentation,
2. Le Programme des Équipements Publics (PEP) à réaliser dans la zone. Le programme global de constructions à réaliser dans la zone,
3. Les modalités Prévisionnelles de Financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps,
4. Les pièces annexes comprenant :
 - a) L'étude d'impact actualisée ainsi que ses annexes,
 - b) L'information relative à l'absence d'avis de l'Autorité environnementale,
 - c) Le courrier de l'Agglomération au Département de la Vendée et la réponse de celui-ci concernant les accès au site.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

11 RAPPORT ANNUEL DES ACTIONS RÉALISÉES EN 2025 DANS LE DOMAINE DE L'ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES HANDICAPÉES

Rapporteur : Madame Angie Leboeuf

Il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport annuel des actions réalisées en 2025 dans le domaine de l'accessibilité des personnes handicapées. Il est précisé, qu'en vertu de l'article L.2143-3 du CGCT, le rapport sera transmis au Préfet du Département, au Président du Conseil départemental, au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie et à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par ledit rapport.

PREND ACTE

12 POLITIQUE DE LA VILLE, POLICE DE LA PUBLICITE ET CONTRIBUTION FORFAITAIRE DU SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE - MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION POUR 2026

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

A l'issue des Commissions Locales d'Evaluations des Charges Transférées des 16 septembre et 28 octobre 2025, il est proposé au Conseil communautaire de valider le montant des attributions de compensation pour 2026.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

13 SPL DESTINATION LA ROCHE-SUR-YON - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS PAR ANTICIPATION DU BUDGET PRIMITIF 2026

Rapporteur : Monsieur Laurent Favreau

Il est proposé au Conseil d'Agglomération d'attribuer des subventions par anticipation au vote du BP 2026 pour la SPL Destination La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 35 VOIX POUR,

8 élus ne prennent pas part au vote : Monsieur Yannick David, Monsieur Thierry Ganachaud, Monsieur Manuel Guibert, Monsieur François Gilet, Madame Angie Leboeuf, Madame Michelle Grellier, Madame Christine Rampillon, Monsieur Pascal Thibault.

14 DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT ET DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Il est proposé au Conseil communautaire de valider la demande de subventions dans le cadre du projet de restauration de la continuité écologique de l'Yon, chaussée de Roussière, auprès de l'Etat et de l'agence de l'eau Loire Bretagne.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

15 CONVENTIONNEMENT AVEC FERME PEDAGOGIQUE DE LA JARRIE ET AIR PAYS DE LA LOIRE DANS LE CADRE DE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Ces deux associations ont bénéficié d'une subvention en investissement dans le cadre de la campagne de subvention 2025, une convention doit être établie afin de procéder aux versements. Il est proposé au Conseil communautaire d'approuver ces conventions et d'autoriser Monsieur le Président à les signer.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

16 PRESTATIONS DE CONTROLES ET DE MAINTENANCE REGLEMENTAIRES OBLIGATOIRES - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Il est proposé au Conseil d'Agglomération d'approuver le principe de groupement de commande pour des prestations de contrôles et de maintenance réglementaires obligatoires, d'accepter les termes de la convention de groupement, d'autoriser monsieur le président à signer la convention de groupement et toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce dossier.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

17 MARCHES PUBLICS - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Monsieur Manuel Guibert

Le conseil est appelé à autoriser la signature d'avenants sur les marchés suivants :
Marché n° G22012 - Lot n° 1 – Acquisition de sièges et d'assises - avenant n° 4;
Marché n° G22013 - Lot n° 2 – Acquisition de plans, tables, et rangements - avenant n° 2;
Marché n° G24044 - Lot n° 1 - Signalisation de police et équipements de sécurité - Avenant n° 1;
Marché n° G24045 - Lot n° 2 - Signalisation directionnelle - Avenant n° 1;
Marché n° G25006 - Lot n°6 – Vêtements, chaussures, EPI et accessoires pour police municipale et ASVP- Avenant n° 1.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

18 PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION 2026-2028 - PROTOCOLE D'ACCORD

Rapporteur : Madame Françoise Raynaud

Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) est un outil inscrit dans le code du travail pour accompagner de façon renforcée les personnes éloignées de l'emploi du territoire. Un PLIE est régi par son protocole d'accord qui rappelle les fondamentaux et les orientations locales pour sa mise en œuvre. Le protocole d'accord actuel du PLIE de La Roche-sur-Yon Agglomération effectif sur la période 2022-2025, nécessite une révision pour intégrer notamment les évolutions liées à la loi du Plein Emploi, applicable depuis le 1er janvier 2025. Il est proposé aux élus de valider le nouveau protocole d'accord qui sera co-signé par l'Etat, le Département, France Travail et La Roche-sur-Yon Agglomération pour la période 2026-2028, s'inscrivant ainsi dans la programmation FSE+, principal financement du dispositif.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

19 AVIS PREALABLE DE LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION - CREATION EN 2026 D'UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT (EAJE) PAR LE RESEAU 'LES CHERUBINS' - COMMUNE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Madame Annabelle Pillenière

Conformément à la procédure de création d'un établissement d'accueil du jeune enfant, le groupe « Les Chérubins » a déposé une demande d'avis auprès de La Roche-sur-Yon Agglomération en prévision de l'installation courant 2026 d'une micro-crèche de 12 places sur la commune de La Roche-sur-Yon (quartier des Oudairies).

Il est proposé au Conseil communautaire de formaliser un avis rendu sur le fondement des besoins recensés sur notre territoire.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 44 VOIX POUR,

20 PACTE TERRITORIAL 2025-2029 (FRANCE RENOV) - AVENANT FINANCEMENT SYDEV

Rapporteur : Madame Gisèle Seweryn

Il est proposé au Conseil d'approuver l'avenant n°1 à la convention de Pacte territorial France Rénov' venant augmenter la participation du SYDEV auprès des collectivités de Vendée.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE 43 VOIX POUR,
1 élu ne prend pas part au vote : Monsieur Guy Batiot.

LE PRESIDENT INFORME LES ELUS COMMUNAUTAIRES SUR LES DECISIONS PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.5211-10 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES.